

- Présentation

- **Cadre politique**

- Contexte de la ville de Genève
- Législature 2007-2011
- Participation des citoyen-nes
- Politique active en matière de qualité de vie
- Responsabilisation des acteurs-trices



## Pourquoi un contrat de quartier ?

- Favoriser les **initiatives participatives**
- Promouvoir des **méthodes de travail plus simples et efficaces** au sein de l'administration
- Profiter des **expériences positives** d'autres villes européennes



## Les thèmes du contrat de quartier?

### Aménagement et l'environnement

- Valorisation des espaces publics, sécurité, salubrité, etc.  
**sur une période donnée**

### Infrastructures socio-culturelles et sportives

- Équipements de proximité, lieux de rencontre, espaces de jeux adaptés, etc.

### Projets de développement communautaire

- Réseaux d'entraide, évènements de quartier, etc.



## Comment ça marche ?

### La commission de coordination

*Composée de représentant-e-s du quartier et de l'administration, d'un président-e et d'un coordinateur-trice*

→ Complète le diagnostic, élabore la feuille de route

### Les groupes de travail

*Composition différentes selon les sujets*

→ Analysent et proposent des solutions

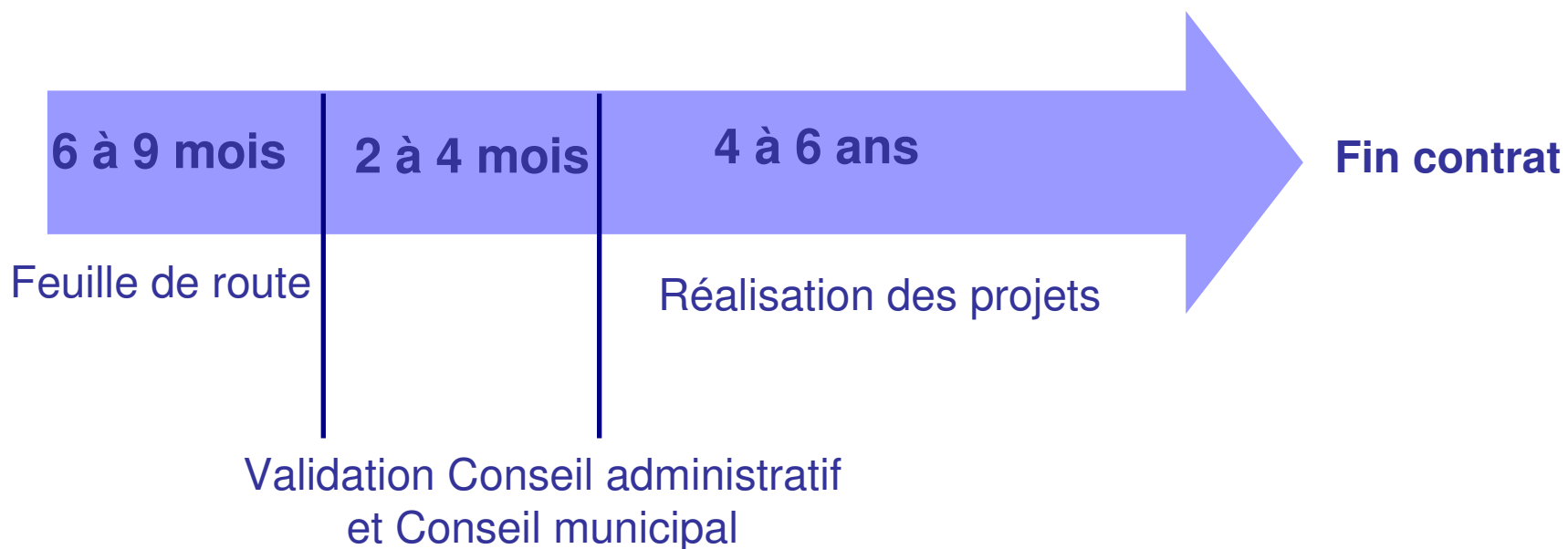
### Les conférences de quartier

*Ouvertes à chacun-e*

→ Faire le point et suivre le déroulement des projets



## Calendrier



QuickTime™ et un décompresseur sont requis pour visionner cette image.



